

Viticulture

Moindre récolte en Champagne et en Alsace

En Champagne, le rendement de la vendange 2015 est inférieur à celui de 2014. Toutefois, le rendement disponible autorisé est atteint dans la majorité des secteurs et l'état sanitaire des raisins est excellent. Les quantités récoltées permettent de produire un volume de 308 millions de bouteilles. Les expéditions de bouteilles de Champagne s'élèvent à 313 millions, en hausse de 1,7 % par rapport à 2014. Les ventes en France se stabilisent pendant qu'elles continuent leur progression à l'exportation. En 2015, le Champagne réalise un chiffre d'affaires inégalé de 4,7 milliards d'euros.

En Alsace, la récolte est également en baisse, principalement pour les Crémants. Les petites récoltes font monter le niveau des prix entre opérateurs, historiquement élevés. Cet état a des conséquences sur le volume de vins d'Alsace toutes AOC à l'exportation, qui recule de 3,5 % par rapport à 2014, après plusieurs années de progression, entraînant une redistribution des ventes. Les exportations intracommunautaires se rétractent au profit des pays tiers.

Grégory Dobbelsstein, Maryline Munster, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf)

La production de raisins en appellation Champagne baisse de 8,0 % par rapport à l'année passée. Elle atteint 358 000 tonnes après 389 300 tonnes en 2014. La sécheresse et les températures élevées ont eu un effet négatif sur le niveau des rendements. Les surfaces en production s'établissent à 33 760 hectares (ha). Les plantations de vigne sont stables par rapport à l'année précédente, stabilité qui s'explique par un vignoble dont l'aire d'appellation est plantée à 97 %.

Le rendement disponible autorisé en 2015 est fixé par l'interprofession à 10 000 kilogrammes de raisins par hectare (kg/ha). Ce rendement est complété par une réserve individuelle. Cet outil géré par le Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne (CIVC) a deux finalités : ajuster les quantités disponibles aux besoins du marché et assurer les récoltants contre les déficits de récolte (gelée, grêle...).

Les viticulteurs ont vendangé en moyenne 10 600 kg/ha en Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) pour l'Aube, la Marne et la Haute-Marne, assurant une production de près de 2,1 millions d'hectolitres (8 % de moins qu'en 2014). Le rendement autorisé est atteint dans la majorité des secteurs viticoles mais les mises en réserve individuelles diminuent de 57 %. Une majorité de déclarants possède déjà un niveau de réserve qui n'a pas permis de rentrer des volumes supplémentaires lors de cette vendange. Pour l'ensemble de la Champagne viticole, qui inclut le vignoble de l'Aisne et de la Seine-et-Marne, la production s'élève à 2,3 millions

d'hectolitres en Appellation d'Origine Protégée (AOP), soit un volume de 308 millions de bouteilles.

Les ventes de Champagne toujours soutenues par les exportations

Les expéditions de bouteilles de Champagne s'élèvent à 313 millions, en hausse de 1,7 % par rapport à 2014. Le marché français, qui représente 51 % des ventes, se stabilise après quatre années consécutives de baisse. En revanche, les marchés à l'exportation continuent leur progression avec une hausse de 4,0 % des expéditions. Le Royaume-Uni, première destination des bouteilles de Champagne, augmente ses importations de 4,5 %. Les États-Unis (+ 7,1 %) et le Japon (+ 13,1 %) progressent fortement et occupent les deuxième et quatrième rangs. Sur ces trois marchés, le Champagne a bénéficié de la faiblesse de l'euro par rapport aux monnaies locales. L'Allemagne s'intercale et occupe la troisième position, en léger recul. En 2015, le chiffre d'affaires réalisé par le Champagne atteint un niveau inégalé de 4,7 milliards d'euros dont 2,6 milliards à l'étranger.

Les différents acteurs du marché ne profitent pas tous de cette hausse des expéditions. Les ventes des maisons de Champagne, qui écoulent 72 % de l'ensemble des bouteilles vendues, progressent de 3,9 %. En revanche, les ventes des vigneronnes reculent de 3,6 % et celles des coopératives de 2,7 %. Ces acteurs, davantage dépendants du marché français, sont pénalisés par son absence de croissance.

De son côté, la récolte viticole alsacienne est pour la deuxième année consécutive inférieure à un million d'hectolitres (hl) et se situe à 985 300 hl en zone AOC, en baisse de 2,6 % par rapport à la récolte 2014. Cette diminution affecte de manière inégale les trois appellations d'origine protégées, Alsace (71,8 % des surfaces du vignoble), Alsace Grand Cru (6,1 %) et Crémant d'Alsace (22,1 %). Les AOC Alsace sont peu touchées, le recul est de 0,7 % par rapport à 2014. La récolte 2015 des 51 Grands Crus est en hausse par rapport à 2014 avec + 12,1 % de volume supplémentaire. Les vignes classées en zone AOC Crémant d'Alsace sont impactées plus lourdement avec - 9,6 % de volume récolté. Selon le syndicat des producteurs de Crémant d'Alsace, les stocks sont en quantité insuffisante.

Les prix des vins en vrac alsaciens en hausse

Ces petites récoltes ont des incidences sur les transactions de vins en vrac (hors Grands Crus et hors vins de base Crémant d'Alsace) entre opérateurs du vignoble. Les prix moyens des principaux cépages sur les trois premiers mois de la campagne viticole sont en hausse et n'ont jamais été aussi élevés depuis la campagne de 2010/2011.

En 2015, les ventes (en métropole et à l'exportation) de vins d'Alsace, toutes AOC confondues, sont en baisse de 4,7 %. Le marché français, qui représente 73 % des ventes, est en repli de 5,1 % et les exportations se

contractent de 3,5 %. Les vins d'Alsace AOC tranquilles, en légère baisse de 0,4 %, s'exportent pour 113 millions d'euros. La Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Suède importent la moitié des 157 450 hl de vins d'Alsace AOC au sein de l'Union Européenne.

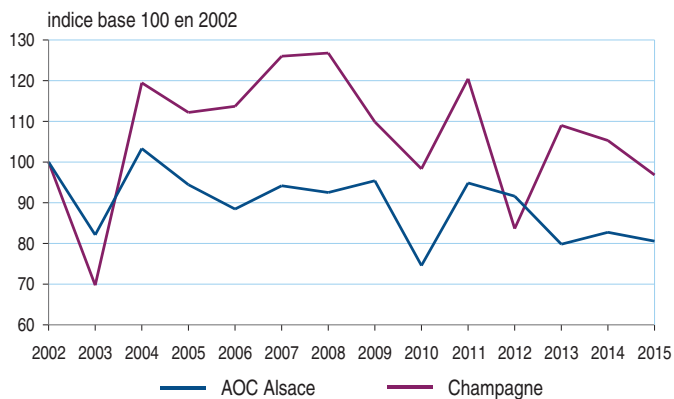
Concernant les Crémants d'Alsace, l'exportation est en progression constante. En dix ans,

le volume exporté a doublé pour représenter un montant de 29 millions d'euros, essentiellement au sein de l'Union Européenne (75 % de la valeur pour 80 % des volumes exportés). La Belgique, avec une hausse de 6,3 %, conforte sa place de premier importateur, devant l'Allemagne dont les importations reculent de 8,8 %. ■

Une année précoce sans problème sanitaire

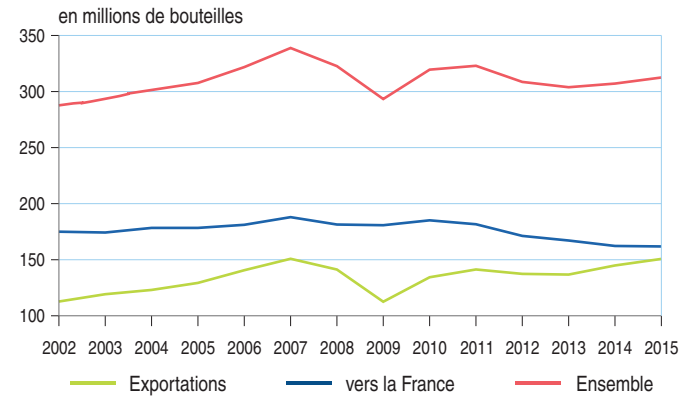
L'hiver 2015 a été doux avec très peu de températures négatives. Puis février et mars ont été secs, avec un ensoleillement élevé qui favorise un débourrement homogène et une belle floraison qui s'est terminée fin mai. La chaleur et la sécheresse, qui ont sévi entre mai et mi-août, ont entraîné un déficit hydrique important dans certains secteurs. Les pluies de fin août, arrivées en pleine maturation des raisins, ont permis le grossissement des baies. L'année viticole 2015 a été une année précoce : les vendanges ont débuté fin août pour quelques communes de l'Aube et le 2 septembre avec les Crémants. La forte pression de l'oïdium, redoutée pendant la campagne, a été finalement maîtrisée, la pression du mildiou a été légère et l'état sanitaire des grappes a été excellent. Les conditions de récolte ont été idéales, favorisées par une belle arrière saison avec de faibles précipitations.

1 Évolution de la production de raisins en Champagne et de vin AOC en Alsace



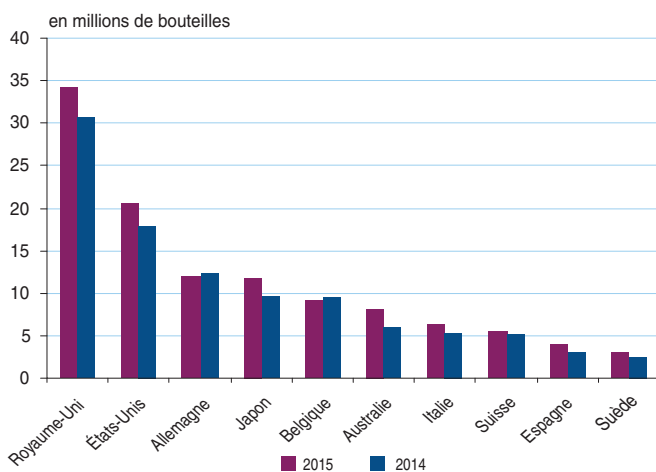
Sources : Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne (CIVC) - Comité Interprofessionnel des Vins d'Alsace (CIVA).

2 Évolution des expéditions de Champagne



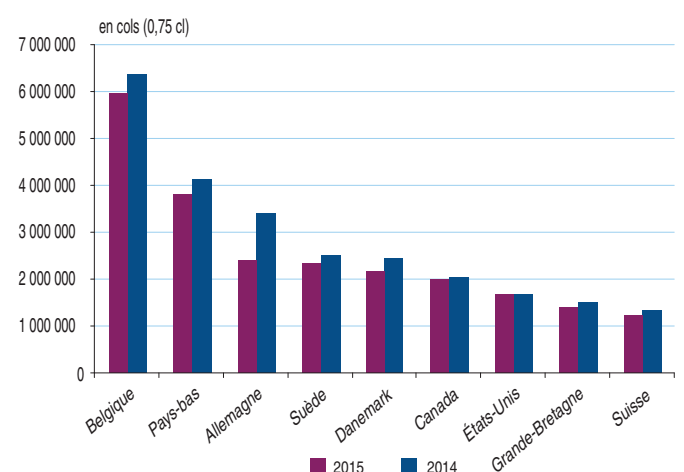
Source : Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne (CIVC).

3 Exportations de Champagne par pays



Source : Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne (CIVC).

4 Exportations de vins d'Alsace AOC tranquilles par pays



Source : Comité Interprofessionnel des Vins d'Alsace (CIVA).